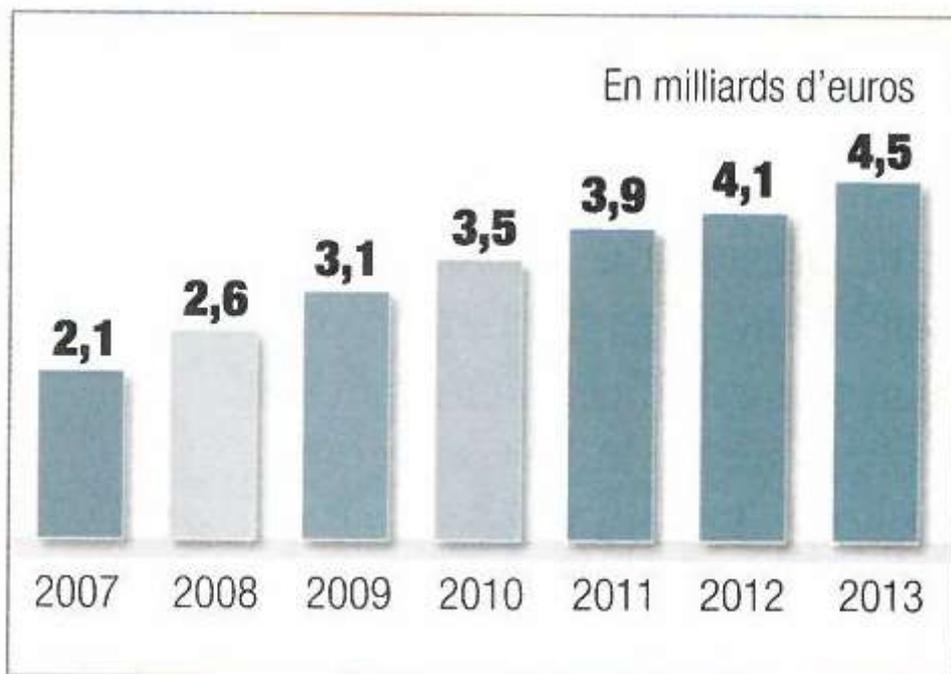


Pour commercialiser ses produits, un agriculteur dispose de nombreuses solutions : il peut s'en remettre à sa coopérative, à un négociant privé, à tout autre intermédiaire... Il peut aussi préférer le circuit court et vendre lui-même sa production, à la ferme, sur un marché local ou un point de vente collective... Les produits peuvent être commercialisés sous forme de matières premières (animaux vivants, grains, lait, fruits et légumes). Ils peuvent être transformés en produits alimentaires intermédiaires (carcasses, farine...) puis en produits alimentaires transformés et conditionnés.

**Après une croissance ralentie en 2012 (+5%), le bio, dans un secteur alimentaire en crise, progresse de nouveau et fait figure de vrai tendance de fond.** Il affiche une hausse de près de 10% en 2013, soit un business qui pèse désormais 4,5 milliards d'euros dans l'hexagone tous circuits confondus et démontre une capacité de croissance durable.

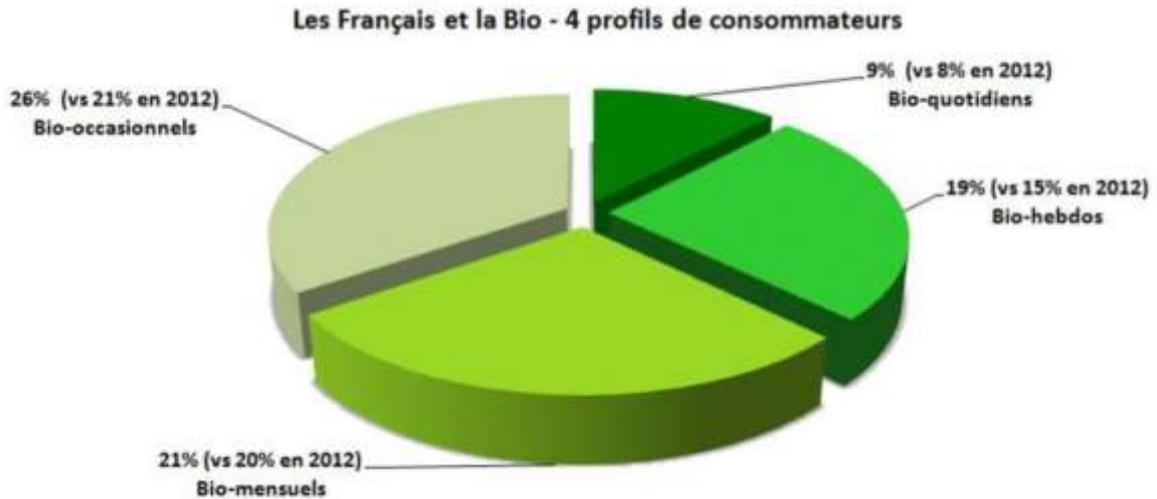


Source : Agence bio/ANDi

En 2013, 75% des Français ont consommé bio, dont 49% au moins une fois par mois.

En corollaire, la part de Français déclarant ne jamais consommer de bio est la plus faible de l'histoire du baromètre : seulement 25% contre 35% en 2012 et 46% en 2003.

Ainsi, **l'élargissement de la cible s'est accéléré au premier trimestre 2014**, avec 28% de nouveaux consommateurs de moins de 2 ans d'ancienneté recrutés (contre 10% en 2012 et 16% en 2011).

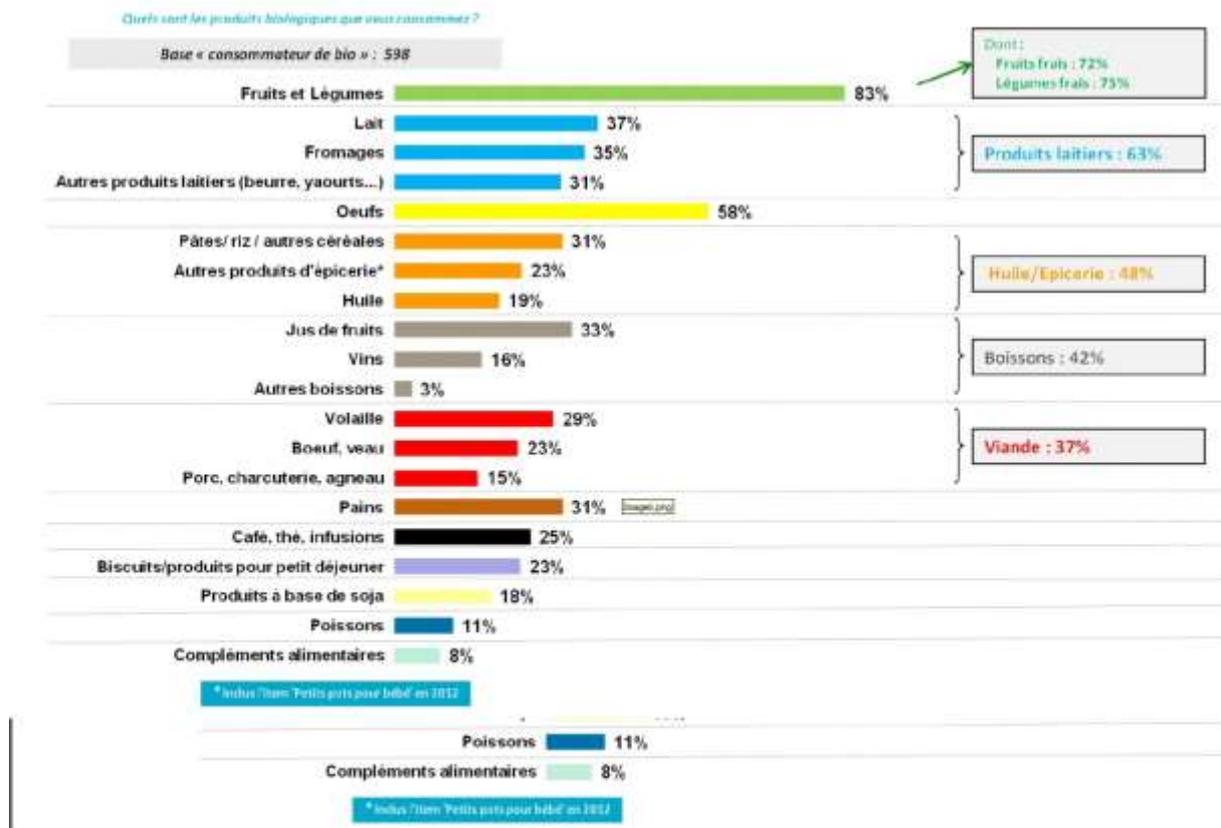


- 9% des Français sont des "Bio-quotidiens", ils consomment au moins un produit bio par jour,
- 19% des Français sont des "Bio-hebdos", ils consomment au moins un produit bio par semaine
- 21% des Français sont des "Bio-mensuels", ils consomment au moins un produit bio par mois
- 26% des Français sont des "Bio-occasionnels", ils consomment bio de temps à autre.

Motivations à consommer bio.



Source : Baromètre Agence Bio/CSA - 2014



Source : 11<sup>ème</sup> baromètre Agence BIO / CSA 2014

De nombreux consommateurs achètent des produits bio dans plusieurs circuits

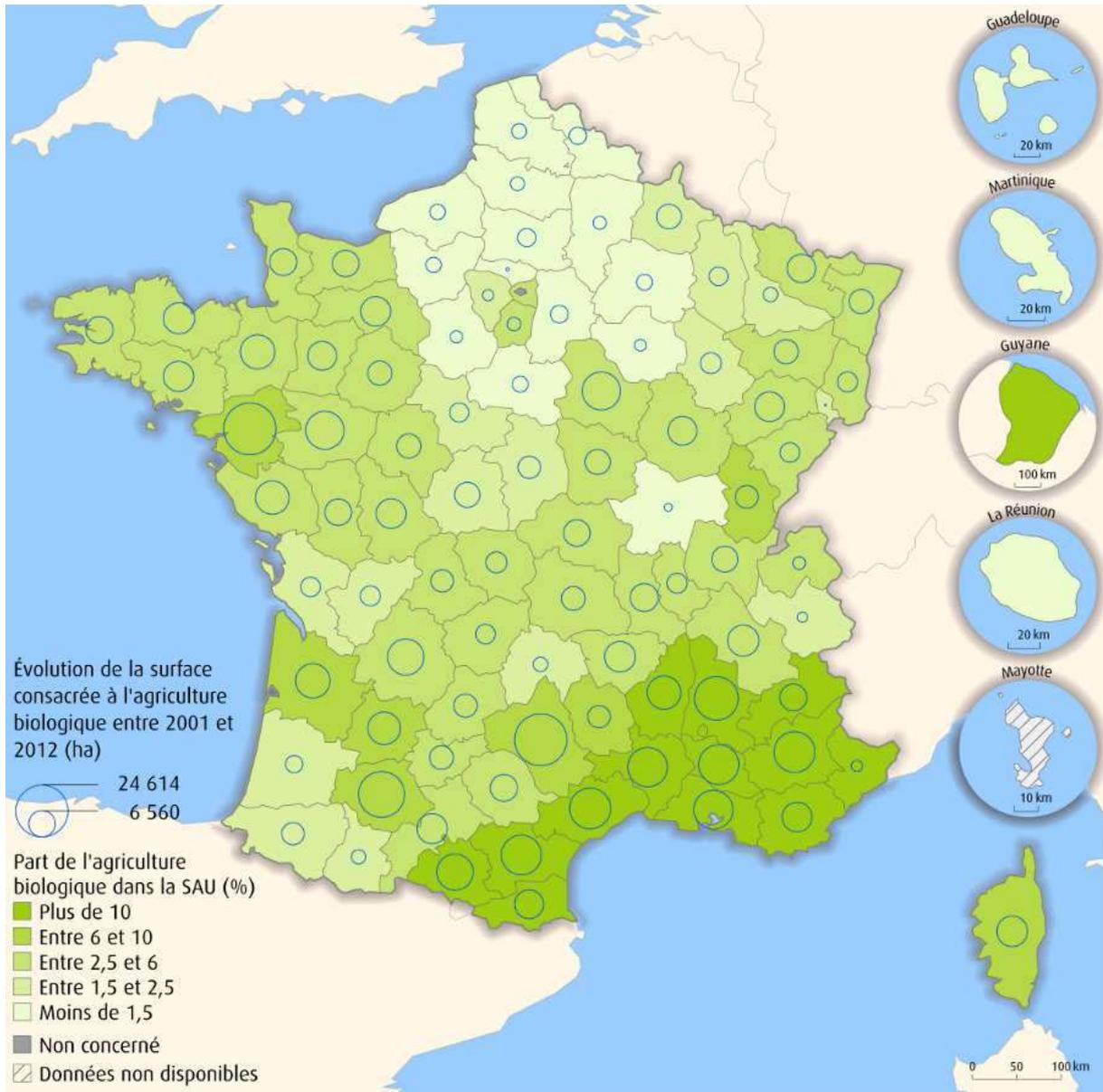
D'après le baromètre Agence BIO/CSA en relation avec la valeur de la consommation alimentaire à domicile (Evaluation Agence BIO/AND-I 2014), les actes d'achat se traduisent par un panier plus ou moins rempli selon les points de vente :

- 79% des consommateurs bio achètent des produits bio en GMS, pour un budget total représentant 46% de la valeur totale des achats de produits bio en 2013 en France ;
- 29% des consommateurs de produits bio en achètent en magasins spécialisés, pour un budget total de 35% de la valeur des achats de produits bio en France ;
- 19% des consommateurs de produits bio en achètent à la ferme et 33% sur les marchés, pour 13% de la valeur des achats de produits bio en France ;
- 19% des consommateurs de produits bio en ont acheté chez les artisans et commerçants, pour 5% de la valeur des achats.

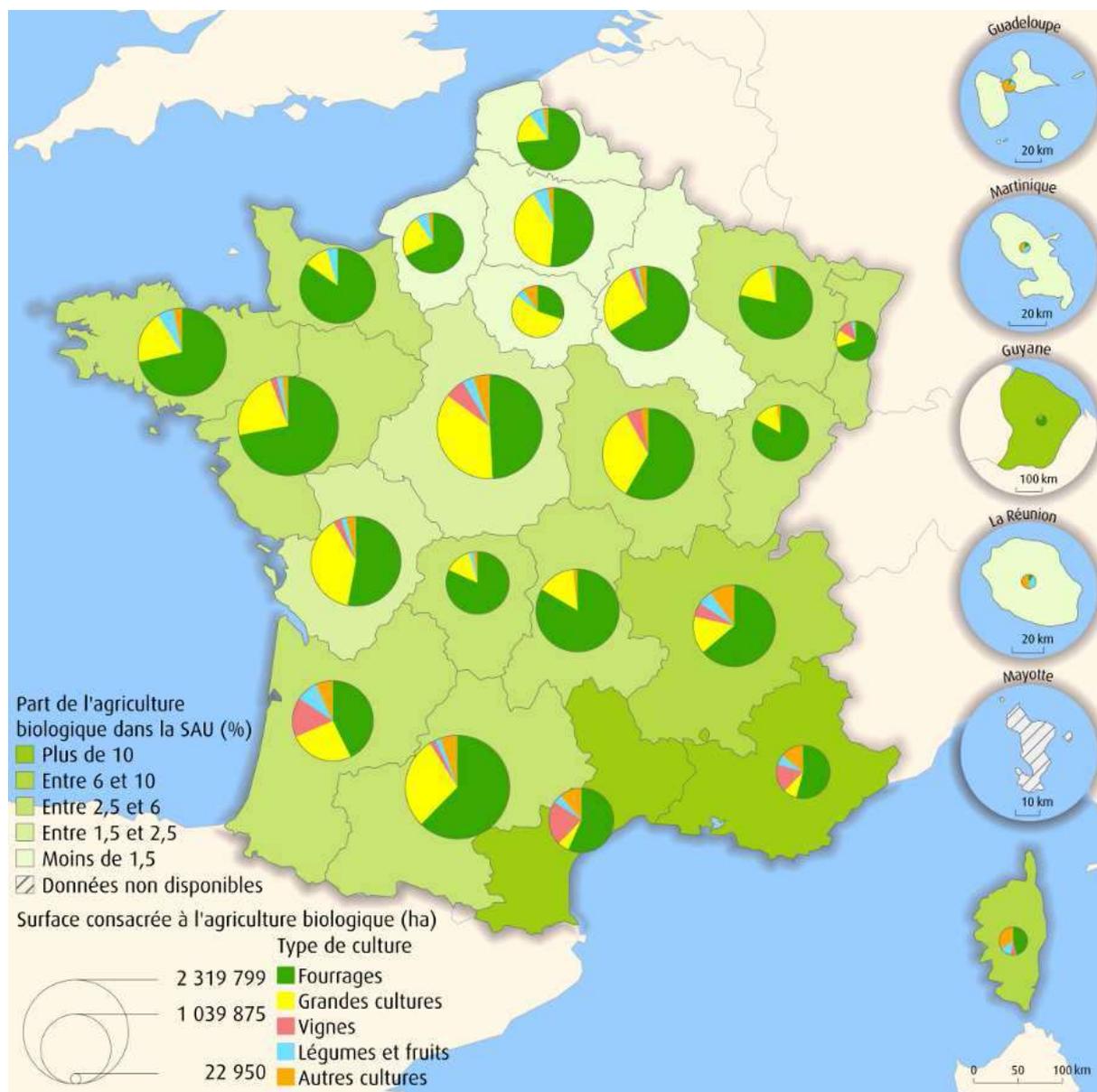
La proximité un facteur de plus en plus déterminant pour les consommateurs bio

Source : [http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4\\_Chiffres/BarometreConso/extraitbarometre\\_dpconferenceptpsbio280514.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BarometreConso/extraitbarometre_dpconferenceptpsbio280514.pdf)

**Surfaces en agriculture surfaces biologique en 2012 et évolution depuis 2001.**



### Surfaces en agriculture biologique surfaces par région en 2012



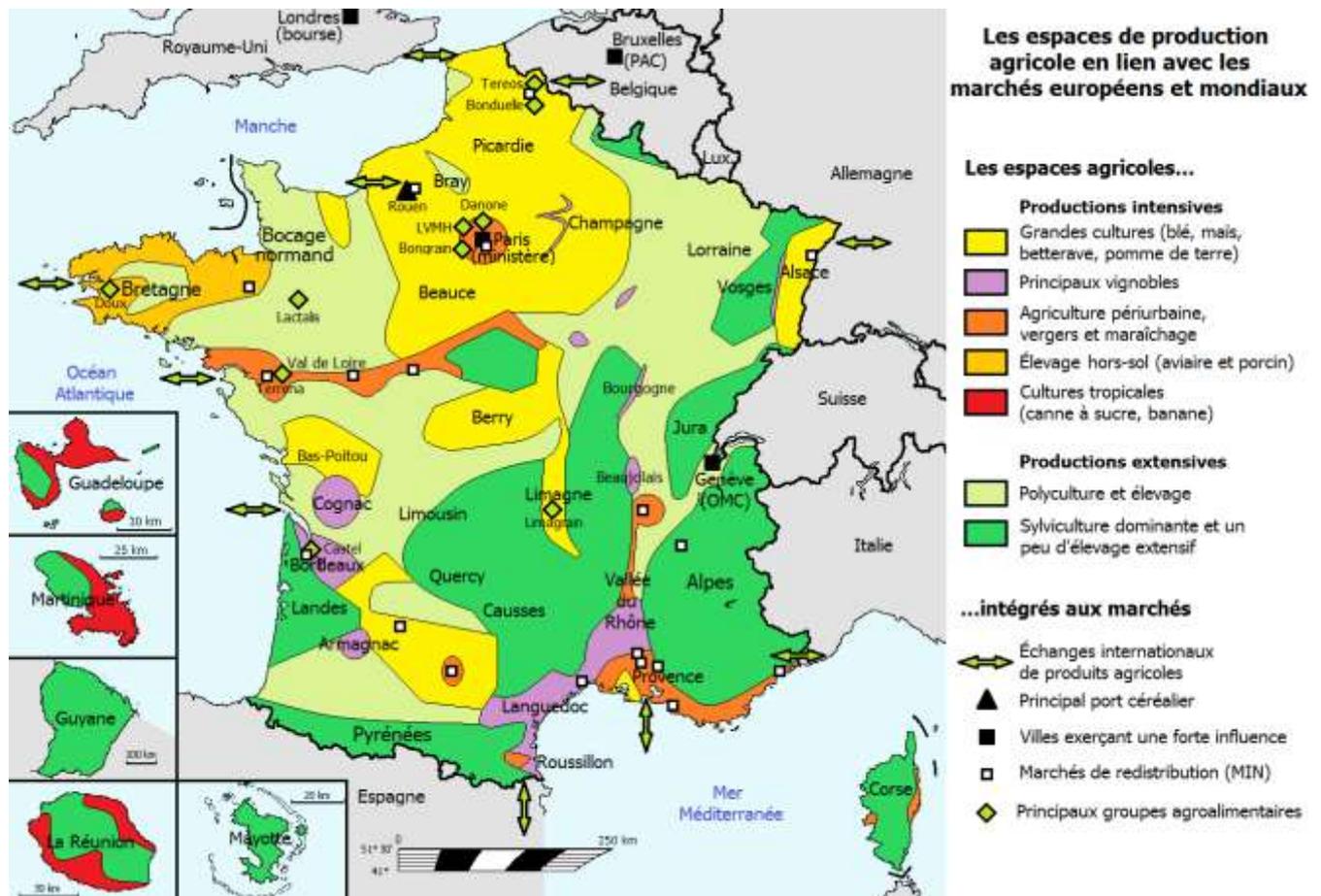
*Source : Agence bio – Service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'Agriculture (statistique agricole annuelle).*

En 2012, avec plus de 100 000 ha, Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire sont les deux premières régions pour la superficie en agriculture biologique.

Mais en termes de poids de l'agriculture biologique dans la SAU, ces deux régions restent en retrait par rapport à Provence-Alpes-Côte d'Azur (14,3 %), Languedoc- Roussillon (10,6 %) et dans une moindre mesure la Corse (6,6 %) et Rhône-Alpes (6,4 %) qui sont les quatre seules régions métropolitaines à dépasser le taux prévu pour 2012 de 6 %.

La Guyane se démarque aussi avec un taux de 10,5 % de sa SAU en agriculture biologique.

L'agriculture biologique reste nettement moins développée en Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Île-de-France, Centre, Guadeloupe et Martinique, où son poids dans la SAU reste inférieur de moitié à la moyenne nationale.



## **Acteurs en présence.**

### **Filière Bio**

Syndicat : FNAB, RAD...

Collectifs/Associations : Objectif BIO, BIO Consom'acteurs...

Distributeurs : Biocoop, Naturalia, La Vie Claire...

Réseau/Fédération : Accueil Paysan, Nature et Progrès...

### **Filière Générale**

#### **Services de l'État**

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT)

Direction générale de l'alimentation (DGAL)

#### **Fédérations de l'agroalimentaire**

ANIA (Association des Industries Agroalimentaires)

COOP de France

### Coût de Production

Alors que la vision de l'agriculture et de l'alimentaire change de plus en plus en faveur d'un respect plus affirmé pour l'environnement, les cultures biologiques sont souvent prises en exemple. Or, certains experts font valoir le manque de rendement et productivité de ce mode de production et par conséquent son besoin en terres plus important, cela ayant pour cause finale une déforestation et une atteinte à la biodiversité accrue et donc une annihilation des intérêts écologiques.

Compte-rendu d'une étude des modes de production agricoles biologique et intensifs en grandes cultures et lait, par la Commission Européenne. C'est entre 2007 et 2009 que les données chiffrées des filières ont été examinées, et c'est en novembre 2013 que furent publiés les résultats.

Plusieurs pays ont été soumis à examen. **Pour la France, il en ressort que l'agriculture biologique est moins extensive : la production à l'hectare et les rendements sont faibles, « sauf en matière d'emploi puisque l'agriculture biologique est une grande consommatrice de main-d'œuvre. » Ce qui explique en partie une gamme de prix plus élevée, compensant les rendements.**

« A l'inverse l'effet sur le revenu des consommations intermédiaires, plus faibles, est en partie annulé par la hausse de l'amortissement par unité de production en bio. **Au final, les coûts de production des exploitations en bio ne sont pas nécessairement plus faible que ceux des exploitations conventionnelles.** »

La comparaison des performances économiques de ces modes de production est rendue complète par l'analyse des unités de travail : « Les recettes nettes du bio par unité de travail ont tendance à être plus faibles que celles observée en agriculture conventionnelle, indique la Commission. » Ainsi, d'après la Commission : « **il semble difficile de départager conventionnel et bio sur les bases de la performance économique**, juge cette analyse. « Il n'y a pas de tendance claire », assure-t-elle. « Chaque pays et chaque secteur de production a des niveaux de revenus qui diffèrent par unité de travail annuel », conclut la note d'analyse de la Commission. »

Source : <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/agriculture-bio-et-conventionnelle-ue-une-analyse-de-la-commission-compare-les-performances-economiques-80350.html>  
(Publié le mardi 19 novembre 2013)

Autre facteur déterminant pour toute agriculture : l'eau, plus particulièrement l'irrigation. L'eau est un facteur déterminant dans l'analyse.

« La présence d'irrigation influence également les niveaux de rendements : **comparés à ceux en conventionnel, les rendements en bio sont inférieurs de 35% en agriculture irriguée, mais de seulement 17% en agriculture pluviale.** »

Source : <http://veilleagri.hautetfort.com/archive/2012/05/15/comparaison-des-rendements-produits-en-agricultures-biologiq.html>

Enfin, il faut noter que la R&I en agronomie biologique n'est pas à la hauteur de celle de l'agriculture conventionnelle. Ainsi, il y aurait une « dizaines d'années de retard en Recherche & Développement de l'agriculture biologique par rapport à l'agriculture conventionnelle. **Sur les vingt dernières années, on estime à 1% la part du bio dans les budgets cumulés de R&D agronomique.** »

Source : <http://www.agriculture-nouvelle.fr/rendement-agriculture-bio/>

<http://www.itab.asso.fr/downloads/actes%20suite/jtgc-6-couts-prod-garnier.pdf>

<http://www.agriculture-paca.fr/agriculture-biologique/les-fiches-couts-de-production.html>

### **Analyse de la demande.**

« A l'occasion d'une conférence de presse le 17 juillet 2014, l'Agence bio a dévoilé l'évolution du marché bio, qui confirme la tendance de développement de la filière.

L'ensemble du marché bio atteint les 4,5 milliards d'euros en 2013. Les ventes pour la consommation à domicile ont augmenté de 9 % en 2013, tandis que le chiffre d'affaires du secteur de la restauration collective se stabilise (+1,8 % par rapport à 2012). Un secteur porteur ces dernières années, puisque le marché a doublé depuis 2009.

**La restauration scolaire arrive en tête des établissements de restauration collective proposant des produits bio : 79 % des établissements sont concernés.** Suivent la restauration du travail (55 %) et la restauration de la santé (27 %). La stabilisation de ce secteur s'explique notamment par un achat bio « local » (83 % des établissements achètent des produits bio d'origine française), par une meilleure maîtrise du surcoût engendré par l'introduction des produits bio et par l'intérêt croissant des établissements à introduire du bio : un établissement sur cinq ne proposant pas de produits bio a l'intention de le faire. »

Source : <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/agriculture-biologique-le-marche-bio-se-stabilise-en-france-91521.html>